

Image not found or type unknown



Régularisation des charges

Par **bbs36**, le **20/11/2015** à **21:11**

Bonjour je suis locataire depuis 1 an je paie mon loyer et mes charges de 50 euro quand on a signé le bail mon proprio a demandé à mon mari si il voulais faire le ménage dans les parties commune(ns sommes 3 locataire) en échange il ne ns ferait pas payé les charges normalement il devait le faire tout les mois au bout de 3 mois je lui est reposer la question il ma dit que l'on verrais ça a la régularisation des charges sa fait maintenant 1 an que je paie loyer plus charges et que mon mari fait le ménage une fois par semaine pendant 1h voir 2 heure je n'est toujours pas la régularisation des charges et ni de fiche de loyer sue dois je faire merci pour votre réponse.